



Commission de la représentation  
électorale du Québec

Prévisions budgétaires

2015-2016

2014-2015

Rapport financier préliminaire

Le 31 mars 2015

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Section 1</b>	
<b>Prévisions budgétaires de la Commission de la représentation électorale du Québec 2015-2016 (élément 02)</b> .....	3
1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les prévisions budgétaires 2014-2015 (élément 02) .....	5
<b>Section 2</b>	
<b>Rapport financier préliminaire de la Commission de la représentation électorale du Québec 2014-2015 (élément 02) – Dépenses estimées au 31 mars 2015</b> .....	9
2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les dépenses estimées au 31 mars 2015 (élément 02) .....	11



# Introduction

Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (RLRQ, c. E-3.3), la Commission de la représentation électorale du Québec remet au président de l'Assemblée nationale ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015-2016 ainsi qu'un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (réf. article 544 de la Loi électorale).

Les données qui apparaissent dans le *Rapport financier préliminaire* indiquent les dépenses estimées au 31 mars 2015. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers comptabilisés au 28 février 2015 ainsi que d'une estimation des dépenses pour le mois de mars 2015.

L'étude des prévisions est confiée à une commission parlementaire, laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (réf. articles 544 et 546 de la Loi électorale).

Toutefois, l'étude en commission parlementaire des prévisions budgétaires n'a pas lieu lorsque la procédure de délimitation des circonscriptions est en cours. Dans ce cas, le seul dépôt à l'Assemblée nationale des prévisions budgétaires de la Commission tient lieu d'approbation (réf. article 547 de la Loi électorale).



Les prévisions budgétaires des dépenses 2015-2016 contenues dans ce rapport sont légèrement différentes de celles que la Commission de la représentation électorale du Québec a fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier 2015-2016, aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Ces renseignements se retrouvent dans le volume *Budget de dépenses 2015-2016*, réservé aux crédits et aux plans de dépenses et d'investissements de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, au Programme 03 – Administration du système électoral lequel comprend trois éléments :

- Élément 01 – Gestion interne et soutien;
- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale;**
- Élément 03 – Activités électorales.

Dans les tableaux qui suivent, nous traitons uniquement des informations financières pour l'élément 02 – Commission de la représentation électorale.

Le Directeur général des élections du Québec fournit à la Commission de la représentation électorale du Québec toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, soit les services de son personnel ainsi que les coûts indirects liés à l'utilisation de ses locaux et de son matériel.

La Commission procède à une nouvelle délimitation des circonscriptions après la deuxième élection générale provinciale qui suit la dernière délimitation (réf. : article 19 de la Loi électorale). Les élections générales, qui se sont tenues le 7 avril 2014, ont donné le coup d'envoi des travaux qui permettront de respecter ces exigences législatives. À cet effet, la Commission a présenté sa proposition de délimitation, le 17 mars 2015, par le dépôt de son rapport préliminaire à l'Assemblée nationale. Aussi, ces prévisions budgétaires tiennent compte des crédits qui sont nécessaires pour terminer les travaux de délimitation des circonscriptions électorales provinciales.

**Programme 03 – Administration du système électoral**

Budget des dépenses	Élément 02 Commission de la représentation électorale
<b>Commission de la représentation électorale</b>	
CRE – Administration	4 000
CRE – Provincial	412 500
CRE – Municipal	23 700
CRE – Scolaire	0
<b>TOTAL</b>	<b>440 200</b>

Ventilation du budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Élément 02 Commission de la représentation électorale
<b>Rémunération</b>	
Jetons de présence	28 100
<b>Total partiel</b>	<b>28 100</b>
<b>Fonctionnement</b>	
Frais de déplacement	43 900
Contrats de services professionnels	61 500
Contrats de nature technique	298 000
Location de biens meubles	8 000
Fournitures et autres dépenses	700
<b>Total partiel</b>	<b>412 100</b>
<b>TOTAL</b>	<b>440 200</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément 02
Immobilisations	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

**L**es prévisions budgétaires des dépenses 2015-2016 de la Commission de la représentation électorale du Québec sont supérieures de 432 200 \$ par rapport à celles de 2014-2015 (réf. page 6).

Le budget 2015-2016 est principalement composé des sommes nécessaires pour la tenue des audiences publiques et la publication des rapports en vue d'établir une nouvelle carte électorale provinciale.

Il comprend également les crédits nécessaires à ses responsabilités administratives ainsi qu'aux travaux préparatoires à l'exercice de délimitation du territoire municipal.



## Section 1.1

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les prévisions budgétaires 2014-2015

#### Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2015-2016 ①	Prévisions budgétaires 2014-2015 ②	Écarts ① - ②
<b>Commission de la représentation électorale</b>			
CRE – Administration	4 000	8 000	(4 000)
CRE – Provincial	412 500	0	412 500
CRE – Municipal	23 700	0	23 700
CRE – Scolaire	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>440 200</b>	<b>8 000</b>	<b>432 200</b>

Ventilation du budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2015-2016 ①	Prévisions budgétaires 2014-2015 ②	Écarts ① - ②
<b>Rémunération</b>			
Jetons de présence	28 100	1 500	26 600
<b>Total partiel</b>	<b>28 100</b>	<b>1 500</b>	<b>26 600</b>
<b>Fonctionnement</b>			
Frais de déplacement	43 900	4 600	39 300
Contrats de services professionnels	61 500	400	61 100
Contrats de nature technique	298 000	1 500	296 500
Location de biens meubles	8 000	0	8 000
Fournitures et autres dépenses	700	0	700
<b>Total partiel</b>	<b>412 100</b>	<b>6 500</b>	<b>405 600</b>
<b>TOTAL</b>	<b>440 200</b>	<b>8 000</b>	<b>432 200</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

Budget des dépenses	Écarts
<b>Commission de la représentation électorale</b>	
Administration	(4 000)
CRE – Provincial	412 500
CRE – Municipal	23 700
CRE – Scolaire	0
<b>TOTAL</b>	<b>432 200</b>

**Notes explicatives****Administration (4 000 \$)**

L'écart est non significatif.

**CRE – Provincial 412 500 \$**

Les travaux de la CRE - Provincial consistent à effectuer la délimitation des circonscriptions électorales provinciales.

Le budget de 412 500 \$ servira principalement à la tenue de dix auditions publiques (Brossard, Gatineau, Laval, Mascouche, Montréal, Prévost, Québec, Shawinigan, Valcourt et Vaudreuil-Dorion), à la production du second rapport et du rapport final.

Six assemblées avec les commissaires sont également prévues.

**CRE – Municipal 23 700 \$**

Les travaux de la CRE – Municipal consistent à approuver les divisions des territoires municipaux en districts électoraux et, lorsque cela est requis, à établir les cartes électorales de municipalités.

Le budget de 23 700 \$ servira principalement aux travaux préparatoires à l'exercice de délimitation du territoire municipal (formation, impression de guides). Ces travaux débiteront à l'automne 2015.

**CRE – Scolaire 0 \$**

Les travaux de la CRE – Scolaire consistent à approuver les divisions du territoire des commissions scolaires en circonscriptions électorales et, lorsque cela est requis, à établir les cartes électorales de commissions scolaires.

Aucune dépense n'est prévue pour 2015-2016.



### Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses	Élément 02 Commission de la représentation électorale
<b>Commission de la représentation électorale</b>	
CRE – Administration	1 700
CRE – Provincial	271 000
CRE – Municipal	0
CRE – Scolaire	0
<b>TOTAL</b>	<b>272 700</b>

Ventilation du budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Élément 02 Commission de la représentation électorale
<b>Rémunération</b>	
Jetons de présence	17 700
<b>Total partiel</b>	<b>17 700</b>
<b>Fonctionnement</b>	
Frais de déplacement	9 700
Contrats de services professionnels	46 500
Contrats de nature technique	198 700
Location de biens meubles	0
Fournitures et autres dépenses	100
<b>Total partiel</b>	<b>255 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>272 700</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément 02
Immobilisations	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>



## Section 2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les dépenses estimées au 31 mars 2015 (élément 02)

**D**ans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires et des dépenses estimées pour l'élément 02 – Commission de la représentation électorale du Programme 03 – Administration du système électoral.

Les dépenses estimées au 31 mars 2015 sont supérieures de 264 700 \$ aux prévisions budgétaires de 2014-2015 qui étaient de 8 000 \$ (réf. page 12).

Cet écart s'explique principalement par les travaux réalisés menant au dépôt d'une proposition d'une nouvelle carte électorale au niveau provincial (271 000 \$).

## Section 2.1

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les dépenses estimées au 31 mars 2015

#### Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2014-2015 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2015 ②	Écarts ① - ②
<b>Commission de la représentation électorale</b>			
CRE – Administration	8 000	1 700	6 300
CRE – Provincial	0	271 000	(271 000)
CRE – Municipal	0	0	0
CRE – Scolaire	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>8 000</b>	<b>272 700</b>	<b>(264 700)</b>

Ventilation du budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2014-2015 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2015 ②	Écarts ① - ②
<b>Rémunération</b>			
Jetons de présence	1 500	17 700	(16 200)
<b>Total partiel</b>	<b>1 500</b>	<b>17 700</b>	<b>(16 200)</b>
<b>Fonctionnement</b>			
Frais de déplacement	4 600	9 700	(5 100)
Contrats de services professionnels	400	46 500	(46 100)
Contrats de nature technique	1 500	198 700	(197 200)
Location de biens meubles	0	0	0
Fournitures et autres dépenses	0	100	(100)
<b>Total partiel</b>	<b>6 500</b>	<b>255 000</b>	<b>(248 500)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 000</b>	<b>272 700</b>	<b>(264 700)</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

Budget des dépenses	Écarts
<b>Commission de la représentation électorale</b>	
Administration	6 300
CRE – Provincial	(271 000)
CRE – Municipal	0
CRE – Scolaire	0
<b>TOTAL</b>	<b>(264 700)</b>

**Notes explicatives****Administration 6 300 \$**

Les dépenses de l'exercice 2014-2015 couvrent les frais d'impression du plan stratégique 2014-2018 de la CRE.

**CRE – Provincial (271 000 \$)**

Les dépenses de l'exercice 2014-2015 comprennent les coûts reliés aux assemblées avec les commissaires (27 000 \$), à la publication du rapport préliminaire sur la délimitation de la nouvelle carte électorale provinciale (83 000 \$) et à la campagne d'information (160 000 \$).

**CRE – Municipal 0 \$**

Aucune dépense n'a été imputée pour des travaux de la CRE - Municipal au cours de l'exercice 2014-2015.

**CRE – Scolaire 0 \$**

Aucune dépense n'a été imputée pour des travaux de la CRE – Scolaire au cours de l'exercice 2014-2015.